

Alabama 2024 : Exécution capitale par asphyxie.

6 février 2024

Pr Roger GIL

*Directeur du site picto-charentais (Poitiers) de l'Espace de Réflexion Éthique
Nouvelle-Aquitaine*

L'un des plus sombres aspects de la créativité humaine est depuis la nuit des temps sa quête obstinée de moyens efficaces pour faire mourir des personnes condamnées à mort. Il fut un temps où l'on recherchait de faire souffrir avant de faire mourir. Le condamné devait ainsi expier sa faute en souffrant de manière telle qu'il implorait qu'on lui donne enfin la mort. La torture en effet ne servit pas qu'à faire avouer des fautes qui n'avaient pas été commises car seuls des aveux, fussent-ils faux, pouvaient laisser espérer l'interruption de douleurs insupportables. La torture servit aussi à faire précéder la mort de souffrances parfois horribles. Le siècle des Lumières coïncida avec des exécutions que l'on voulut d'un effet plus soudain comme la guillotine comme si le temps compté de manière linéaire pouvait rendre tolérable l'angoisse déferlante des condamnés et les sensations ressenties par une personne dont la tête tombait dans un panier. Même si la condamnation à mort n'a sans doute jamais eu d'effet dissuasif, elle était restée une manifestation de puissance d'une société avide d'exercer un droit à punir en rayant le coupable ou le présumé coupable du monde des vivants. Les sociétés s'arrogeaient ainsi le droit d'une légitime défense exercée à froid alors que Thomas d'Aquin n'avait admis que la légitime défense au moment même où la vie était menacée tout en soulignant que la mort de l'agresseur n'était jamais le but initial même si elle pouvait être la conséquence non désirée (*double effet*) d'un geste de défense qui devait être proportionné à l'agression : la personne agressée ne devait pas dépasser les gestes nécessaires pour sauver sa vie. C'est l'honneur de la France de s'être engagée résolument pour l'abolition de la peine de mort par la loi du 9 octobre 1981 portée par Robert Badinter puis par la Loi constitutionnelle du 23 février 2007. La Constitution prévoit désormais en son article 66-1 que « nul ne peut être condamné à la peine de mort »¹. En 2021 plus des deux tiers des pays du monde ont aboli la peine de mort en droit ou en pratique mais la peine de mort demeure dans 52 Etats ou territoires². Le 16 décembre 2022, l'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté une « résolution moratoire sur l'application de la peine de mort dans le monde ». 125 Etats ont soutenu cette résolution portée par la France tous les deux ans. En 2020, 18 Etats ont procédé à des exécutions. Certes le nombre d'exécutions est quantitativement en baisse : de plus de 1600 en 2015 à moins de 500 en 2020. Encore faut-il souligner que nombre d'Etats ne publient pas leur nombre d'exécutions, dont la Chine, ce qui entache ces statistiques sinistres

1 Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies à New York ; 2021. <https://onu.delegfrance.org/abolition-de-la-peine-de-mort-13152#:~:text=Port%C3%A9e%20par%20l'engagement%20et,promotion%20de%20la%20dignit%C3%A9%20humaine.>

2 Etats appliquant toujours la peine de mort : Afghanistan, Arabie saoudite, Autorité palestinienne, Bahreïn, Bangladesh, Biélorussie, Botswana, Chine, Corée du Nord, Égypte, Émirats arabes unis, États-Unis (au niveau des États fédérés), Inde, Indonésie, Iran, Irak, Japon, Jordanie, Koweït, Libye, Nigeria, Oman, Pakistan, Singapour, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Syrie, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Yémen. **S'agissant des États-Unis** : Alabama, Arizona, Arkansas, Dakota du Sud, Floride, Géorgie, Idaho, Mississippi, Missouri, Nebraska, Oklahoma, Tennessee, Texas. Source : France Diplomatie. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/droits-de-l-homme/abolition-de-la-peine-de-mort/>

d'une imprécision inquiétante. C'est dans ce contexte que l'on peut s'étonner et s'inquiéter de la persistance de la peine de mort dans 13 Etats américains alors que les Etats-Unis se veulent la figure de proue du monde occidental. On peut se demander pourquoi ce grand pays n'a pas voulu ou n'ait pas pu inscrire l'abolition de la peine de mort au niveau de la législation fédérale.

Notre monde d'aujourd'hui semble plus que jamais incapable d'éradiquer les guerres et les atrocités collectives visant des personnes innocentes. Est-ce pour cela que l'exécution du dernier condamné à mort en Alabama le 25 janvier 2024 a eu si peu d'écho dans l'opinion publique ? Est-ce parce que le condamné à mort, âgé de 58 ans, n'avait pas contesté l'assassinat d'une dame, perpétré en 1988, à la demande de son époux qui souhaitait encaisser le montant de son assurance-vie ? Sa condamnation avait été prononcée en 1997. Il avait failli être exécuté en 2022 par injection mais il n'avait pas été possible de trouver une voie veineuse après quatre heures de tentatives infructueuses. C'est alors que les autorités de l'Alabama décidèrent de recourir pour la première fois à l'inhalation de protoxyde d'azote ; à l'annonce de cette exécution, le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies avait exprimé son inquiétude mais l'Etat d'Alabama comme la Cour suprême des Etats-Unis refusèrent de suspendre l'exécution.

Le protoxyde d'azote, gaz dit hilarant, a longtemps été utilisé médicalement comme anesthésique mais ses effets secondaires (notamment les vomissements post-opératoires) ont fait baisser massivement son emploi en bloc opératoire. Mélangé à de l'oxygène, il reste utilisé notamment aux Urgences, en pédiatrie, en odontologie³. En cuisine, dans des cartouches, il sert de gaz de propulsion (notamment dans les siphons de crème Chantilly). Ce sont ces utilisations culinaires qui ont été détournées pour un usage récréatif lié à ses propriétés euphorisantes accompagnées de distorsions sensorielles qui peuvent hélas déboucher sur des accidents asphyxiques majeurs et de graves complications cardiaques, neurologiques, psychiques⁴.

Son utilisation pour provoquer la mort tient précisément à ce qu'il provoque une asphyxie progressive. Il n'était utilisé aux Etats-Unis qu'en médecine vétérinaire pour euthanasier les porcs à l'exclusion des autres mammifères.⁵ Chez l'homme il provoquerait une perte de connaissance rapide et la mort surviendrait en un quart d'heure environ.

L'accompagnateur spirituel du condamné déclara avant sa mort : « *Le monde entier a les yeux rivés sur cette apocalypse morale imminente. Nous prions pour que les gens ne tournent pas la tête* ». Après que le directeur de la prison soit entré dans la chambre d'exécution et ait lu l'arrêt de mort, le condamné fit une longue déclaration finale. « *Ce soir, l'Alabama fait faire un pas en arrière à l'humanité* ». Il a déclaré avoir souffert au cours de l'année écoulée, après l'échec de sa tentative d'exécution en novembre 2022, mais avoir vu « *l'humanité se lever* » et le soutenir. « *Je pars avec l'amour, la paix et la lumière... merci de m'avoir soutenu. Je vous aime tous* ». Les témoins de l'exécution ont rapporté des tremblements, des douleurs, plusieurs minutes de respiration haletante, et un constat de mort fait au bout de 22 minutes⁶.

3 https://www.vidal.fr/actualites/28923-protoxyde-d-azote-une-utilisation-medicale-en-baisse-un-usage-recreatif-en-hausse.html#google_vignette

4 <https://www.drogues.gouv.fr/lusage-detourne-du-protoxyde-d-azote-une-pratique-risques-de-plus-en-plus-repandue>

5 https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/justice-proces/cruel-inhumain-degradant-l-onu-alerte-sur-une-nouvelle-methode-d-execution-par-inhalation-d-azote-aux-etats-unis_6325116.html#xtor=CS2-765-%5Bshare%5D-

6 https://www.lepoint.fr/monde/qu-est-ce-que-l-hypoxie-a-l-azote-cette-nouvelle-methode-d-execution-aux-etats-unis-26-01-2024-2550799_24.php

Après l'exécution l'accompagnateur spirituel déclara : « *Ce que nous avons vu, ce sont des minutes pendant lesquelles quelqu'un luttait pour sa vie* »⁷.

Le gouverneur de l'Alabama commenta : « *Je prie pour que la famille d'Elizabeth Sennett (la victime) puisse tourner la page après toutes ces années passées à faire face à cette grande perte* ». Un des deux fils de la victime Mike Sennett déclara que les « mauvaises actions » avaient été payées ce soir et que sa mère avait obtenu justice. Mais il ajouta « *Rien de ce qui s'est passé ici aujourd'hui ne ramènera maman* ».

Ce témoignage d'une exécution capitale appelle moins à des commentaires qu'à une méditation. Une femme a été assassinée contre une rémunération. Plus de trente ans après, son assassin, après avoir longuement attendu la mort, est exécuté dans des conditions qui peuvent être considérées comme une forme de torture. Doit-on payer la mort par une autre mort ? Si le meurtre n'est pas éthiquement admissible, la peine de mort peut-elle l'être ? Peut-elle être assortie de conditions dégradantes ? Cette histoire, en dépit du brouhaha d'un monde en dérive, mérite aussi d'interroger nos consciences.

7 Ivana Hryniw. Alabama executes Kenneth Eugene Smith by new nitrogen gas method for 1988 murder of pastor's wife. Birmingham Real Time News. 26 janvier 2024. <https://www.al.com/news/birmingham/2024/01/alabama-to-execute-kenneth-smith-with-untested-nitrogen-gas-tonight.html>